

DISPOSITIF DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Situation : stade 3 de l'épidémie de Covid-19

20 mars 2020

Depuis le 17 mars, les bâtiments de la Faculté des Sciences sociales sont intégralement fermés au public, aux étudiants et aux personnels.

L'activité des personnels enseignants et administratifs de la Faculté des Sciences sociales a été basculée en "télétravail" et en travail à domicile. Elle varie en fonction de la situation et des possibilités de chacun.e.s (obligations familiales, maladie éventuelle de l'agent ou d'un proche de celui-ci, disposition de matériel et de connexion internet adaptés, etc.,...).

Dans cette période de confinement le contact avec les étudiants se fera essentiellement par voie électronique en utilisant les adresses « @etu.unistra.fr »

Modalités de continuation pédagogique et planning des évaluations

Continuation pédagogique

La situation exceptionnelle entraînée par l'épidémie est survenue au second semestre après 8 semaines de cours. Elle n'affecte donc qu'une partie de l'année universitaire des étudiants.

Les modalités de continuation des enseignements ont été transmises le 20 mars par le secrétariat de la formation de l'étudiant. Elles sont destinées à permettre à chaque étudiant de poursuivre et de terminer sa formation, en s'organisant à son rythme et en fonction de ses contraintes personnelles.

Dans le cas d'une éventuelle mise en ligne des cours par les enseignants, il est rappelé que ceux-ci demeurent leur propriété exclusive. Ils ne pourront en aucun cas être mis en ligne sur quelque site internet ou réseau social que ce soit sans l'autorisation formelle de l'enseignant.e concerné.e

Evaluations alternatives

Pour permettre à l'étudiant de valider sa formation, de nouvelles modalités d'évaluation ont été définies pour les épreuves devant avoir lieu entre le 16 mars et le 17 avril 2020. Aucun rendu n'est exigé avant le 6 avril pour vous laisser le temps de vous organiser.

Pour les examens devant se tenir après le 26 avril, deux options restent encore à l'étude. Soit, en cas de maintien du confinement, nous vous proposerons des épreuves alternatives à distance, soit, en cas de réouverture des bâtiments, les modalités initialement prévues seront maintenues. Nous vous tiendrons informés le 6 avril de l'option finalement choisie en fonction de l'évolution de la situation.

Suivi pédagogique

Les étudiant.e.s devront informer les responsables de diplômes et l'enseignant.e potentiellement concerné.e de toutes difficultés qu'ils rencontreraient pour réaliser le travail demandé (maladie, difficultés d'accès à un ordinateur, ou à une connexion internet, ou à un poste de travail permettant de bonnes conditions d'étude et de concentration). Elles/ils enverront leurs devoirs selon les modalités indiquées par les enseignant.e.s, qui en accuseront réception, et les évalueront en proposant des appréciations.

Les étudiant.e.s pourront demander par email ou par toute autre voie que les enseignants leur aient indiquée expressément (Moodle, Skype, ou autre), des conseils ou des informations. Les enseignants essaieront d'y répondre, dans un délai raisonnable, en fonction de leur situation et de leurs possibilités.

Pour mémoire, le télétravail n'entraîne pas l'obligation pour les enseignant.e.s de répondre à la minute, ni durant les week-ends, ni hors des horaires habituels de travail.

Mémoires

Ce dispositif concerne le suivi des mémoires de Licence 3, Master I et de Master II en fonction des modalités alternatives prévues par les équipes pédagogiques.

Est exclu tout terrain supplémentaire, que ce soit en face en face ou par observation sur site.

Pour celles et ceux qui ont bien avancé leur terrain, c'est l'occasion de vous immerger dans votre matériau : retranscrire vos notes, le relire afin de dégager les constantes et les variations. Cela vous permettra dans un second temps, de faire des liens entre votre matériau et votre bibliographie afin de tirer les axes de vos analyses,

d'approfondir vos recherches bibliographiques si vous disposez d'un accès à internet qui vous le permet.

Pour celles et ceux dont le terrain est en cours, commencez par réaliser la même étape que ce qui précède (traitement du matériau existant) sans vous embarrasser du sentiment qu'il "manque" des données (on a toujours l'impression qu'il en manque). Vous verrez alors que vous avez déjà des éléments, pour proposer des hypothèses, poser des questions, affirmer des résultats provisoires, construire une analyse.

Si des entretiens étaient planifiés, vous pouvez les conduire par téléphone ou par Skype ou tout autre moyen de communication virtuelle (**mais surtout pas en face-à-face**) si les personnes concernées sont encore joignables et/ou disponibles.

Le directeur du mémoire reste votre interlocuteur privilégié pour ce travail.

Stages

Pour les étudiants dont les diplômes préparés dans la Faculté des Sciences sociales impliquent la réalisation d'un stage, compte tenu des mesures de confinement, la décision de **suspension des stages** a été prise que les stages soient obligatoires ou facultatifs, en cours ou pas encore commencés. Les seules exceptions concernent :

- Les stages intégralement en télétravail (qu'ils soient déjà en cours ou encore à commencer), puisque ces stages n'entraînent pas de mobilité en dehors du domicile pour les étudiant.e.s concerné.e.s : en ce cas, *l'employeur s'engagera expressément sur ce point à l'égard de l'étudiant et de l'Université (par le biais, par exemple, d'une confirmation par courriel ou tout autre document attestant une situation de télétravail intégral)*;

- Les stages à l'étranger déjà commencés, puisque ces stages n'impliquent pas de nouvelle mobilité (sous réserve de la politique de lutte contre l'épidémie mise au point par les autorités locales et de l'attitude de l'organisme d'accueil). Les étudiants à l'étranger, en particulier hors Union européenne, sont cependant fortement encouragés à mettre fin à leur stage et à rentrer en France.

En dehors de ces exceptions, **les équipes pédagogiques ont prévu des modalités alternatives de validation des UE de stage (dossier ou autre). Le travail sera à faire par les étudiants à la maison.**

Bon courage à tous ! Et à très bientôt !

Jean-Daniel Boyer